



Cruseilles, le 27 juillet 2020

PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Le 16 juillet 2020, à 19 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et d'âment convoqué le 9 juillet 2020, s'est réuni en séance publique au 268, route du Suet 74350 CRUSEILLES sous la présidence de M. Jean-Michel COMBET.

Nombre de délégués communautaires : 28

Présents : M. JP Cauquoz, Mme C. Megard, Mme C. Sgrazzutti, Mme C. Horckmans, M. V. Humbert, M. P. Primault, M. V. Tissot, M. J. Martinez, Mme G. Nier, Mme S. Mermillod, M. C. Dechosal, Mme V. Peray, M. Cl. Antonello, Mme C. Buffard, M. J. Pallud, Mme S. Eichler, M. D. Bouchet, M. C. Bunz, Mme J. Montcouquiol, M. Ph. Clerjon, M. P. Gal, M. G. Demolis, Mme N. Henry, Mme C. Megevand, M. JM. Bouchet, Mme Ch. Boettner, M. X. Brand

Etait représentée : Mme V. Jacottet, commune de Cernex

Mme Sonia EICHLER est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

1/ Election du Président

Le Président sortant, M. Jean-Michel COMBET a ouvert la séance et Mme la doyenne Mme Geneviève NIER le remercie et précise que c'est un honneur pour elle de présider la séance d'installation du nouveau président de la CCPC en tant que doyenne.

Elle déclare les membres du conseil communautaire installés dans leurs fonctions.

Elle précise que sur les 13 communes de la CCPC, 12 conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ont été élus au premier tour organisé le 15 mars dernier ; Chaque conseil municipal ayant été installé entre le 23 et le 28 mai, un 2^{ème} tour a eu lieu à Cruseilles, le dimanche 28 juin 2020, le conseil municipal de Cruseilles s'est installé à son tour le vendredi 3 juillet 2020.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles peut donc installer à son tour son conseil communautaire.

Elle fait l'appel des conseillers communautaires et déclare les nouveaux élus installés dans leur fonction.

Liste des conseillers communautaires titulaires et suppléants :

Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
Allonzier la Caille	M. Jean-Pierre CAUQUOZ	
	Mme Claire MEGARD	
	Mme Catherine SGRAZZUTTI	
	Mme Cécilia HORCKMANS	
Andilly	M. Vincent HUMBERT	M. Gérard LACROIX
Cercier	M. Patrice PRIMAULT	Mme Christine SALLANSONNET
Cernex	M. Vincent TISSOT	
	Mme Virginie JACOTTET	
Copponex	M. Julian MARTINEZ	
	Mme Geneviève NIER	
Cruseilles	Mme Sylvie MERMILLOD	
	M. Cédric DECHOSAL	
	Mme Valérie PERAY	
	M. Claude ANTONIELLO	
	Mme Chrystel BUFFARD	
	M. Jean PALLUD	
	Mme Sonia EICHLER	
	M. Daniel BOUCHET	
	M. Christian BUNZ	
Cuvat	Mme Julie MONTCOUQUIOL	
	M. Philippe CLERJON	
Le Sappey	M. Pierre GAL	Mme Marie-Laure DESBIOLLES
Saint Blaise	Mme Christine MEGEVAND	M. Jean-Paul LE MANACH
Menthonnex en Bornes	M. Guy DEMOLIS	Mme Nathalie HENRY
Villy le Bouveret	M. Jean-Marc BOUCHET	M. Jean-Marie TERRASSON
Villy le Pelloux	Mme Charlotte BOETTNER	
Vovray en Bornes	M. Xavier BRAND	M. Stéphane DEBORNES

Elle rappelle qu'en application de l'article L 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Mme la doyenne d'âge désigne deux assesseurs : Mme Cécilia Horckmans et M. Philippe Clerjon.

Elle rappelle également que lors du déroulement des opérations de vote :

- Le port du masque individuel est conseillé lors des déplacements
- L'utilisation du stylo personnel pour la signature de la feuille d'émargement est souhaitée
- La Manipulation des bulletins au moment du dépouillement et du comptage des votes se fera par un seul assesseur ; l'autre assesseur se tiendra près du tableau paper-board pour comptabiliser les votes.
- Le passage à l'isoloir est obligatoire

Avant de commencer l'élection, Mme Geneviève Nier rappelle que chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom, s'approchera de la table de vote. Il fera constater à la Doyenne d'âge qu'il est porteur d'une seule enveloppe du modèle fourni par la CCPC. Mme la doyenne d'âge le constatera, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire déposera lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Mme Geneviève NIER invite le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président ou de la Présidente et demande aux élus quels sont celles ou ceux qui souhaitent se présenter à l'élection. Messieurs Xavier Brand et Jean-Marc Bouchet se portent candidats ; un tirage au sort est effectué pour effectuer l'ordre des allocutions ; M. Xavier Brand est le premier à faire son allocution.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. nombre de votes blancs : 0
- e. nombre de suffrages exprimés : 28
- f. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Xavier BRAND	19	Dix-neuf
M. Jean-Marc BOUCHET	9	Neuf

M. Xavier BRAND est proclamé président et est immédiatement installé.

Mme la doyenne d'âge invite M. Xavier BRAND nouvellement élu à prendre la présidence de l'assemblée en vue de l'élection des vice-présidents de la CCPC.

Monsieur le Président prend la Présidence de la suite du Conseil communautaire, lit la charte de l'élu local et met aux voix les délibérations qui suivent dans l'ordre du jour.

2. Détermination du nombre de vice-présidents

Sous la présidence de M. Xavier BRAND, le conseil communautaire est invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il est rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (article L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L 5211-2 du CGCT).

Monsieur le Président expose que, conformément à l'article L.5211-10 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le conseil communautaire, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif global de l'organe délibérant ni excéder 15 vice-présidents.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de cette disposition, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

M. le Président propose à l'assistance qu'il y aura 7 vice-présidents.
L'assemblée est unanime.

Interruption de séance.

3. Election des vice-présidents

3.1 Élection du 1^{er} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 1^{er} vice-président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de **Mme Sylvie MERMILLOD**

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 2
- d. nombre de suffrages exprimés : 26
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Sylvie MERMILLOD	25	Vingt-cinq
M. Jean-Marc BOUCHET	1	Un

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme **Sylvie MERMILLOD** est proclamée première vice-présidente et est immédiatement installée.

3.2 Election du 2^{ème} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 2^{ème} vice-président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de **Mme Charlotte BOETTNER**

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 4
- d. nombre de suffrages exprimés : 24
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Charlotte BOETTNER	24	Vingt-quatre

3.2.2. Proclamation de l'élection du 2^{ème} vice-président

Mme **Charlotte BOETTNER** est proclamée 2^{ème} vice-présidente et est immédiatement installée.

3.3 Election du 3^{ème} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 3^{ème} vice-président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de **M. Philippe CLERJON**

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 4
- d. nombre de suffrages exprimés : 24
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe CLERJON	23	Vingt-trois
Mme Julie MONTCOUQUIOL	1	Un

3.3.2. Proclamation de l'élection du 3^{ème} vice-président

M. **Philippe CLERJON** a été proclamé 3^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

3.4 Election du 4^{ème} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 4^{ème} vice-président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de **Mme Cécilia HORCKMANS**

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 4
- d. nombre de suffrages exprimés : 24
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Cécilia HORCKMANS	23	Vingt-trois
Mme Catherine SGRAZZUTTI	1	Un

3.4.2. Proclamation de l'élection du 4^{ème} vice-président

Mme **Cécilia HORCKMANS** a été proclamée 4^{ème} vice-présidente et est immédiatement installée.

3.5 Election du 5^{ème} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 5^{ème} vice-président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de **M. Julian MARTINEZ**

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 7
- d. nombre de suffrages exprimés : 21
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Julian MARTINEZ	21	Vingt et un

3.5.2. Proclamation de l'élection du 5^{ème} vice-président

M. **Julian MARTINEZ** a été proclamé 5^{ème} vice-président et immédiatement installé.

3.6 Election du 6^{ème} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 6^{ème} vice-président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de **M. Pierre GAL**

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 8
- d. nombre de suffrages exprimés : 20
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pierre GAL	20	Vingt

3.6.2. Proclamation de l'élection du 6^{ème} vice-président

M. **Pierre GAL** a été proclamé 6^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

3.7 Election du 7^{ème} vice-président

M. le Président demande aux candidats au poste de 7^{ème} vice-président de se déclarer. Trois candidatures sont déclarées, à savoir celle de **Messieurs Claude ANTONIELLO, Daniel BOUCHET et Christian BUNZ**

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c. nombre de bulletins blancs et nuls : 4
- d. nombre de suffrages exprimés : 24
- e. majorité absolue : 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Claude ANTONIELLO	16	Seize
M. Daniel BOUCHET	2	Deux
M. Christian BUNZ	6	Six

3.7.2. Proclamation de l'élection du 7^{ème} vice-président

M. **Claude ANTONIELLO** a été proclamé 7^{ème} vice-président et immédiatement installé.

4/ Election des membres du Bureau

M. le Président explique que le Bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres, il a été décidé de fixer le nombre des membres en dehors du Président et des vice-présidents à 9 (neuf)

- Pour la fonction du 1^{er} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Monsieur Jean-Pierre CAUQUOZ** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
- Nombre de bulletin exprimés : 25

Nombre de suffrages obtenus :

- **Monsieur Jean-Pierre CAUQUOZ** – 25 vingt-cinq

Monsieur Jean-Pierre CAUQUOZ ayant obtenu **25 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau.

- Pour la fonction du 2^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Monsieur Vincent HUMBERT** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents	: 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	: 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	: 2
- Nombre de bulletin exprimés	: 26

Nombre de suffrages obtenus :

- Monsieur Vincent HUMBERT	: 25 – vingt cinq
- Monsieur Gérard LACROIX	: 1 - un

Monsieur Vincent HUMBERT ayant obtenu **25 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau.

- Pour la fonction du 3^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Monsieur Patrice PRIMAULT** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents	: 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	: 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	: 2
- Nombre de bulletin exprimés	: 26

Nombre de suffrages obtenus :

- Monsieur Patrice PRIMAULT	- 26 – vingt-six
------------------------------------	------------------

Monsieur Patrice PRIMAULT ayant obtenu **26 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau.

- Pour la fonction du 4^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Monsieur Vincent TISSOT** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents	: 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	: 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	: 6
- Nombre de bulletin exprimés	: 22

Nombre de suffrages obtenus :

- **Monsieur Vincent TISSOT** - 22 – vingt deux

Monsieur Vincent TISSOT ayant obtenu **22 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau

- Pour la fonction du 5^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Madame Julie MONTCOUQUIOL** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Nombre de bulletin exprimés : 22

Nombre de suffrages obtenus :

- **Madame Julie MONTCOUQUIOL** – 22 – vingt-deux

Madame Julie MONTCOUQUIOL ayant obtenu **22 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamée membre du bureau

- Pour la fonction du 6^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Monsieur Guy DEMOLIS** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
- Nombre de bulletin exprimés : 27

Nombre de suffrages obtenus :

- **Monsieur Guy DEMOLIS** – 27 vingt-sept

Monsieur Guy DEMOLIS ayant obtenu **27 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau

- Pour la fonction du 7^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Madame Christine MEGEVAND** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
- Nombre de bulletin exprimés : 25

Nombre de suffrages obtenus :

- **Madame Christine MEGEVAND** – 25 – vingt-cinq

Madame Christine MEGEVAND ayant obtenu **25 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamée membre du bureau

- Pour la fonction du 8^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Monsieur Jean-Marc BOUCHET** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- Nombre de bulletin exprimés : 26

Nombre de suffrages obtenus :

- **Monsieur Jean-Marc BOUCHET** : 26 – vingt-six

Monsieur Jean-Marc BOUCHET ayant obtenu **26 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau.

- Pour la fonction du 9^{ème} membre du bureau de la CCPC :

CONSIDERANT la candidature de **Madame Sonia EICHLER** pour la fonction de membre du bureau de la CCPC.

Vu le résultat du dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 28
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Nombre de bulletin exprimés : 22

Nombre de suffrages obtenus :

- **Madame Sonia EICHLER** : 17 – dix-sept
- Madame Catherine SGRAZZUTTI : 5 – cinq

Madame Sonia EICHLER ayant obtenu **17 VOIX** et donc la majorité des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau

Le bureau de la CCPC sera composé de **17 membres** au total, soit le Président, les 7 vice-présidents et les 9 membres du bureau.